



sommaire décisionnel

IDENTIFICATION

Numéro : DT2011-007 (version : 1)

Date : 20 Janvier 2011

Unité administrative responsable Bureau du développement touristique et des grands événements

Instance décisionnelle Autorité du directeur de service ou de l'arrondissement

Date cible :

Projet

Objet

Adopter les modifications aux règles de la circulation et du stationnement dans le cadre du tournage de la publicité « Chevrolet, et fier de l'être » qui se déroulera les 24 et 25 janvier 2011.

Code(s) de classification

EXPOSÉ DE LA SITUATION

Le présent sommaire fait suite à la demande déposée par M. Maxence Bradley, régisseur de plateau pour Soma Pub inc., 1382, rue Notre-Dame Ouest, Montréal (Québec) H3C 1K8, auprès du Bureau du développement touristique et des grands événements afin de réaliser le tournage de la publicité « Chevrolet, et fier de l'être ».

Le règlement R.R.A.1V.Q Chapitre D-1 délègue au directeur d'arrondissement ou, en cas d'incapacité d'agir de ce dernier, au directeur de la Division de la culture, du loisir et de la vie communautaire, le pouvoir de fermer une voie de circulation qui relève du conseil d'arrondissement aux fins de la tenue d'activités spéciales.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

ANALYSE ET SOLUTIONS ENVISAGÉES

Pour permettre la tenue de ce tournage, plusieurs rues devront être fermées temporairement à la circulation automobile :

- fermeture de la rue Saint-Louis, entre les rues Sainte-Ursule et du Trésor le 24 janvier 2011, entre 19 h et 3 h;
- fermeture des rues Sainte-Anne et du Trésor à la place d'Armes le 25 janvier 2011, entre 18 h et minuit;
- fermeture du tunnel Joseph-Samson le 25 janvier 2011, entre 21 h et 3 h.

La circulation piétonnière sera maintenue sur la rue Saint-Louis afin de garder l'accès aux commerces et aux restaurants. Aussi, les résidents pourront accéder à leur résidence et les services d'urgence pourront circuler sur la portion fermée car aucune installation ne bloquera le passage.

Aucune circulation automobile ne sera possible dans le tunnel Joseph-Samson pour toute la durée du tournage.

Le comité interservices a donné son aval pour la réalisation de ce tournage.

RECOMMANDATION

D'adopter la modification numéro 2011-A1-022, aux règles de circulation et de stationnement dans la ville de Québec et l'ordonnance sur le bruit DTB7 jointes en annexes, lors de la tenue de ce tournage.

IMPACT(S) FINANCIER(S)

ÉTAPES SUBSÉQUENTES

ANNEXES

Ordonnance DTB7 - bruit (électronique)



sommaire décisionnel

| | |
|---|---|
| IDENTIFICATION | Numéro : DT2011-007 (version : 1) Date : 20 Janvier 2011 |
| Unité administrative responsable Bureau du développement touristique et des grands événements | |
| Instance décisionnelle Autorité du directeur de service ou de l'arrondissement | Date cible : |
| Projet | |
| Objet Adopter les modifications aux règles de la circulation et du stationnement dans le cadre du tournage de la publicité « Chevrolet, et fier de l'être » qui se déroulera les 24 et 25 janvier 2011. | |
| ANNEXES Avis de modification (électronique) | |
| VALIDATION | |
| Intervenant(s) | Intervention Signé le |
| Responsable du dossier (requérant) Jasmine Thériault Favorable 2011-01-24 | |
| Approbateur(s) - Service / Arrondissement Djamil Moussaoui Étienne Talbot Favorable 2011-01-24 | |
| Cosignataire(s) | |
| Direction générale | |
| Résolution(s) | |

LA VILLE DE QUÉBEC

Règlement RVQ 978

ORDONNANCE NO DTB7

*Concernant le bruit dans le cadre du tournage de la publicité
« Chevrolet, et fier de l'être »*

En application des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 35 du Règlement sur le bruit, R.V.Q. 978, et du paragraphe 2° de l'article 24.2 du Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs, R.R.C.E.V.Q. chapitre D-1, et ses amendements, le directeur du Bureau du développement touristique et des grands événements édicte ce qui suit :

L'utilisation de génératrices silencieuses est autorisée le 24 janvier 2011, de 17 h à 3 h sur la rue Saint-Louis, ainsi que le 25 janvier 2011, de 15 h à 7 h, à la place d'Armes, sur les rues Couillard et Sainte-Famille pour les besoins du tournage.

Édictée à Québec, ce 20 janvier 2011

Le directeur du Bureau du développement
touristique et des grands événements,

Québec, le 20 janvier 2011



Étienne Talbot

**MODIFICATIONS AUX CONDITIONS DE STATIONNEMENT
ET DE CIRCULATION DANS LA VILLE DE QUÉBEC
LORS DU TOURNAGE DE LA PUBLICITÉ « CHEVROLET, ET FIER DE L'ÊTRE
SE TENANT DU 24 AU 26 JANVIER 2011.**

NUMÉRO: 2011-A1-022

ACTIVITÉ: Tournage d'une publicité « Chevrolet, et fier de l'être »

ACTION À PRENDRE: Interdire le stationnement - remorquage de 12 h le lundi 24 janvier à 15 h le mercredi 26 janvier 2011.

LOCALISATION: Avenue Wilfrid-Laurier du côté sud, vis-à-vis les parcomètres # 1531 à # 1540 (à l'est de Cour du Général-De Montcalm).

ACTION À PRENDRE: Interdire le stationnement - remorquage de 17 h le lundi 24 janvier à 3 h le mardi 25 janvier 2011.

LOCALISATIONS: Rue du Parloir du côté est, sur une longueur de 20 mètres au nord de la rue Saint-Louis.

Rue des Jardins du côté est, vis-à-vis les parcomètres # 1751 à # 1753 (entre les rues Saint-Louis et Donnacona).

Rue de Buade côté sud, vis-à-vis les parcomètres # 3601 à 3617 (entre les rues des Jardins et du Fort).

Rue du Fort des deux côtés, entre les rues Saint-Louis et Sainte-Anne.

ACTION À PRENDRE: Interdire la circulation de 19 h le lundi 24 janvier à 3 h le mardi 25 janvier 2011.

LOCALISATION: Rue Saint-Louis, entre les rues Sainte-Ursule et des Jardins.

ACTION À PRENDRE: Interdire la circulation de 19 h le mardi 25 janvier à 3 h le mercredi 26 janvier 2011.

LOCALISATIONS: Rue Sainte-Anne, entre les rues du Fort et du Trésor.

Rue du Trésor, entre les rues Sainte-Anne et Saint-Louis.

**MODIFICATIONS AUX CONDITIONS DE STATIONNEMENT
ET DE CIRCULATION DANS LA VILLE DE QUÉBEC
LORS DU TOURNAGE DE LA PUBLICITÉ « CHEVROLET, ET FIER DE L'ÊTRE
SE TENANT DU 24 AU 26 JANVIER 2011.**

ACTION À PRENDRE: Interdire le stationnement - remorquage de 15 h le mardi 25 janvier à 7 h le mercredi 26 janvier 2011.

LOCALISATIONS: Rue Sainte-Anne vis-à-vis les parcomètres # 3649 à # 3652 (entre les rues du Fort et du Trésor).

Rue du Trésor, entre les rues Sainte-Anne et Saint-Louis.

ACTION À PRENDRE: Fermeture complète de 19 h le mardi 25 janvier à 7 h le mercredi 26 janvier 2011.

LOCALISATION: Tunnel Joseph-Samson.

ACTION À PRENDRE: Interdire le stationnement - remorquage de 20 h le mardi 25 janvier à 15 h le mercredi 26 janvier 2011.

LOCALISATIONS: Rue Hamel du côté ouest, entre les rues Couillard et des Remparts.

Rue des Remparts du côté sud, entre les rues Ferland et Hamel.

Rue des Remparts du côté sud, sur une longueur d'environ 50 mètres dans la zone de stationnement pour Résidents Zone 8.

ACTION À PRENDRE: Interdire le stationnement de 23 h le mardi 25 janvier à 2 h le mercredi 26 janvier 2011.

LOCALISATION: Rue Saint-Joseph Est, entre les rues du Pont et Monseigneur-Gauvreau.
